



FONDS DE SOLIDARITE

La crise sanitaire que nous venons de vivre nous a obligé à interrompre la saison au 13 mars 2020. La saison écourtée pour les licenciés et les championnats ne sont pas allés à leur terme. Cela a amené les instances du football à créer un système de compensation pour les pertes occasionnées. Ainsi fut créé le Fonds de Solidarité Universel, avec une participation de la FFF, de votre Ligue et de votre District.

Il permettra une aide de 10€/licencié (sur la base des licenciés au 30/06/20) sous la forme d'un allègement de charges en début de saison prochaine (somme créditée sur le compte du club au 1^{er} juillet 2020). Il faut, pour pouvoir en bénéficier, en faire expressément la demande sur FootClub (cela concerne bien sûr les clubs qui continuent leur activité et ne concerne pas les nouveaux clubs), avant le 30/09/20 dernier délai. Le mode opératoire est précisé dans la Newsletter n°5 de la FFF.

Si vous rencontrez des difficultés dans le cadre de cette demande, n'hésitez pas à solliciter nos services qui sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Vous pouvez écrire à mroussel@normandie.fff.fr pour signaler toutes difficultés.

Cordialement,

Pierre LERESTEUX
Président de la LFN

Sauveur CUCURULO
Président du District de l'Eure
de Football

Jean LIBERGE
Président du District de Football
de Seine-Maritime

Jean-Pierre LOUISE
Président du District
de Football de la Manche

André LOUP
Président du District de l'Orne
de Football

Bertrand VOISIN
Président du District de Football
du Calvados

